



DOSSIER DE PRESSE





La Ville de Mamoudzou a fait de la propreté urbaine un enjeu essentiel pour la commune. C'est ainsi que la première délibération du conseil municipal fut de décréter la propreté urbaine cause communale pour les 10 prochaines années. Pour tenir cet engagement, la Ville a conçu un **Plan Propreté 2020-2030** permettant d'ajuster les moyens et les actions, de les synchroniser avec les partenaires dans une démarche de coproduction, tout en développant les outils et actions de sensibilisation.

Au global, la ville prévoit d'investir plus de 1,2 M d'euros sur la propreté et d'augmenter en moyenne son budget annuel de fonctionnement de 500 k€.

I. LE CONSTAT

Avec l'appui d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage, la Ville a réalisé un diagnostic mettant en évidence plusieurs axes de réflexion :

- Les moyens matériels et humains du service propreté nécessitent d'être renforcés.
- Les politiques de collecte des déchets et de propreté sont fortement liées : les besoins d'amélioration de la collecte des déchets impactent directement la propreté de la ville. Les usagers ne connaissent pas l'organisation des collectes et les collectes d'objets encombrants ne sont pas assez régulières.
- L'incivisme des habitants, enfants comme adultes, qui jettent leurs déchets à terre.

Outre une image très négative de Mamoudzou, les dépôts de toutes sortes présents dans la ville peuvent être source de pollution visuelle, de pollution de l'eau, des sols, de l'air quand les déchets sont brûlés et avoir un **impact sur l'environnement et la santé des habitants.**

II. LES OBJECTIFS RECHERCHES

Au travers de ce plan propreté, la ville souhaite :

1. **Améliorer l'efficacité du service propreté urbaine** en renforçant les moyens matériels et humains et en permettant aux agents de verbaliser
2. **Sensibiliser** les habitants et les rendre acteurs de la propreté
3. Créer des conditions en amont favorables à la propreté avec notamment la prise en compte des **aménagements pour la collecte des déchets** dès la construction des logements
4. Mettre en place des actions pour maintenir la propreté
5. **Réduire la production de déchets** et améliorer les conditions de collecte des déchets



III. LE PROGRAMME

Le programme comporte près de quarante actions menées pour partie par la Ville de Mamoudzou mais également par d'autres acteurs institutionnels comme la CADEMA, l'ARS, le rectorat, le Conseil Départemental.

A. Les actions prioritaires de la ville

Améliorer la gouvernance

Dès 2021, sera mis en place **un comité de pilotage et de suivi du plan propreté** qui intégrera les services de la ville mais également de la CADEMA en charge de la collecte de façon à mener des actions concertées. La CADEMA a développé la dotation des usagers en bacs individuels et va déployer des collectes dans les zones non accessibles à la collecte traditionnelle en camion. Des déchèteries mobiles sont également déployées dans les quartiers de la ville le samedi. Il est essentiel que ces actions se déroulent en collaboration étroite avec la ville.

Ce comité de pilotage sera ouvert à d'autres acteurs listés ci-avant en fonction des thématiques abordées et des actions menées.

Renforcement des moyens de la direction de la propreté

La ville va entreprendre un important programme d'investissement de **plus d'1 million d'euros sur 10 ans pour renforcer le service propreté**.

Le service de nettoyage est actuellement basé uniquement sur un service manuel. Pour améliorer le rendement et permettre le nettoyage d'axes fréquentés il est nécessaire de disposer de moyens mécaniques en complément des moyens manuels.

Il est prévu en 2022 l'acquisition d'**une balayeuse** mais également d'un véhicule 9 places pour le transport des agents de nettoyage ainsi que de chariots permettant aux agents de ramasser et transporter avec eux les déchets.

Sont prévues les années suivantes les acquisitions de **camions plateaux permettant d'évacuer les déchets rassemblés en sacs et les gros objets encombrants** ainsi que 4 aspirateurs facilitant le travail des agents. Un camion qui compacte les déchets viendra compléter le dispositif de façon à limiter les pertes de temps dans les transports et avoir de ce fait un service plus efficient. L'**achat chaque année de corbeilles de rue** permettra de compléter le parc existant et remplacer les corbeilles détériorées.

Le plan prévoit également **6 agents supplémentaires de nettoyage manuel et 1 conducteur de balayeuse**.

Un important programme de sensibilisation

Le programme propreté prévoit un **plan de communication spécifique** intégrant la création d'un spot vidéo diffusé sur les chaînes de télé et réseaux sociaux, de messages radios ainsi que des d'affiches qui seront implantées dans différents panneaux d'affichages répartis dans la ville auprès des bâtiments publics, établissements scolaires et autres lieux fréquentant du public.

Les établissements scolaires pourront être sollicités pour créer des affiches défendant la propreté de la ville. La ville va s'appuyer sur des agents de sensibilisation pour **animer des ateliers dans les établissements scolaires** en particulier les établissements primaires mais lors des manifestations culturelles et sportives ainsi que dans les quartiers. Ces agents seront recrutés par la ville ou la ville fera appel à des associations disposant de telles compétences.

Le diagnostic a mis en évidence que de nombreuses associations intervenaient sur le terrain pour nettoyer leur quartier ; elles sont plus ou moins structurées. L'apport de soutien financier est nécessaire pour ces structures mais il sera conditionné à la réalisation d'actions concrètes sur le terrain. Des **contrats d'objectifs** seront élaborées avec ces associations qui rendront compte régulièrement de leurs actions.

Par ailleurs pour mieux diffuser les informations dans les quartiers et faire remonter les problèmes rencontrés, la ville sollicitera les habitants pour devenir des « **référénts propreté** » dans les quartiers.



CONTACT PRESSE

Olivier CHAUVEAU • 0639 69 34 33 • o.chauveau@mamoudzou.yt
Direction de la communication • communication@mamoudzou.yt

VILLE DE MAMOUDZOU

Boulevard Halidi Sélémani BP 01 97600 Mamoudzou
Tél : 02 69 66 50 10 • Fax : 02 69 63 91 34
www.mamoudzou.yt • facebook.com/VilleMamoudzou

Enfin, la ville organise chaque année l'opération **URAHAFU NA UNONO**, qui implique l'ensemble des habitants et associations pour nettoyer la ville ; cette opération sera maintenue et renouvelée.

La nécessité de la mise en place du plan VHU

On constate sur le terrain la présence de nombreux **véhicules hors d'usage** (VHU) qui sont source de pollution visuelle mais également de risques de pollution des sols et de risques sanitaires. Lors de l'achat d'un véhicule, chaque acheteur paie une écocontribution qui vise à prendre en charge la collecte et le traitement du véhicule hors d'usage. Un dispositif pour la prise en charge des VHU a été défini au niveau du département de Mayotte avec l'intervention de la ville.

Cependant ce dispositif n'est aujourd'hui pas pleinement opérationnel. La ville sera vigilante et alertera les autorités compétentes pour s'assurer de la mise en œuvre du dispositif.

B. Autres actions à réaliser

Des concours inter écoles

Le rectorat a institué la nomination dans chaque classe d'un **éco-délégué** et va mettre en place à partir de la rentrée 2021 un auto diagnostic en matière de propreté qui doit être réalisé par chaque établissement.

Pour maintenir une dynamique de **sensibilisation des plus jeunes**, nous proposerons aux enseignants de s'engager dans une charte de la propreté. La visite régulière des établissements par les services de la ville et les élus permettra de vérifier de leur engagement et de récompenser les établissements les plus vertueux.

Des Concours inter quartiers organisés par le CG

Il est prévu dans le cadre du **Plan Régional Santé Environnement élaboré par l'ARS**, la réalisation de concours de villes ou quartiers propres. L'action est pilotée par le Conseil Départemental de Mayotte. La ville incitera les quartiers à participer à ce concours.

Une application sur téléphone portable

Pour rendre les habitants acteurs de la propreté, une application sur téléphone portable sera développée. Cette application ne sera pas limitée au domaine de la propreté mais permettra de **signaler les dysfonctionnements** rencontrés dans la ville.

Une procédure pour prendre en compte le nettoyage et la gestion des déchets lors d'une manifestation sur la voie publique

Une procédure sera mise en œuvre pour l'organisation des manifestations sur la voie publique qui détaillera le rôle des différents acteurs de la propreté et de la gestion des déchets. Elle précisera les attendus vis-à-vis des organisateurs qui devront contribuer à **laisser la voie publique en bon état de propreté**. La manifestation sera autorisée sous réserve de respect de ces règles.

Réduire les déchets : Organiser le nourrissage des animaux avec des déchets organiques

Un programme local de prévention des déchets est en cours d'élaboration par le SIDEVAM et la CADEMA : l'objectif est de réduire la production des déchets présentés à la collecte. La ville souhaite d'ores et déjà s'engager dans cette démarche et souhaite **faciliter le nourrissage des animaux par les déchets de cuisine**. Ces déchets sont malheureusement jetés en grande quantité lors notamment de la période de ramadan. La ville aidera à la mise en relation entre des éleveurs et des habitants prêts à trier leurs déchets organiques.

Une plate-forme de regroupement des batteries

Il est également prévu la création **d'une plate-forme de regroupement des batteries** : en effet les batteries sont ramassées sur la voirie par les agents de propreté, or ces déchets polluants doivent être orientés vers une filière spécifique de traitement et doivent pour cela être stockés séparément.



CONTACT PRESSE

Olivier CHAUVEAU • 0639 69 34 33 • o.chauveau@mamoudzou.yt
Direction de la communication • communication@mamoudzou.yt

VILLE DE MAMOUDZOU

Boulevard Halidi Sélémani BP 01 97600 Mamoudzou
Tél : 02 69 66 50 10 • Fax : 02 69 63 91 34
www.mamoudzou.yt • facebook.com/VilleMamoudzou

Un lieu pour le stockage des terres et gravats de la commune

Les terres et gravats produits par les différents services de la ville sont aujourd'hui stockés sur un terrain communal ouvert à tous, il convient d'aménager ce site ou de trouver un autre site pour accueillir ce type de déchets.

Conditions d'obtention des permis de construire

L'instruction des permis de construire pour les logements collectifs devra comprendre un volet relatif à **l'accès des véhicules de collecte et aux conditions de stockage des contenants**. Il est souhaité que la CADEMA élabore un guide pour les aménageurs définissant les prescriptions techniques à mettre en œuvre.

Suivi des travaux menés par d'autres acteurs

La ville suivra les travaux menés par d'autres acteurs notamment les éco-organismes qui ont en charge la gestion de déchets spécifiques comme les pneus, les batteries, déchets dangereux, etc. Les filières de collecte et traitement peinent à se mettre en œuvre mais la ville informera les habitants dans le cadre de la **sensibilisation des lieux où pourront être déposés leurs déchets**.

Assermentation des agents

Si dans un premier temps, la sensibilisation des usagers est nécessaire pour faire prendre conscience de l'importance de la propreté, la ville prévoit d'assermenter **des agents du service propreté qui pourront verbaliser les contrevenants**.

Mesure du taux de satisfaction des usagers

Enfin la ville reviendra vers les habitants pour **évaluer ce plan propreté et des enquêtes de satisfaction** seront menées en 2025 et en 2030



CONTACT PRESSE

Olivier CHAUVEAU • 0639 69 34 33 • o.chauveau@mamoudzou.yt
Direction de la communication • communication@mamoudzou.yt

VILLE DE MAMOUDZOU

Boulevard Halidi Sélémani BP 01 97600 Mamoudzou
Tél : 02 69 66 50 10 • Fax : 02 69 63 91 34
www.mamoudzou.yt • facebook.com/VilleMamoudzou